

Paris, le 19 mai 2022

Santé à domicile : le SNADOM interpelle les futurs législateurs

A un mois du deuxième tour des élections législatives, le SNADOM interpelle les candidats sur la situation de la santé à domicile. Le syndicat, qui représente la branche associative de la prestation de santé à domicile, souhaite ainsi les alerter sur le risque d'une dégradation des conditions de prise en charge des patients et leur proposer les moyens d'y remédier.

Chaque jour, les Français constatent et subissent les effets négatifs des politiques de santé dans lesquelles l'approche comptable joue un rôle prépondérant. La désertification médicale, la paupérisation de l'hôpital public, la succession de scandales sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes en Ehpad... sont autant de facettes d'un **système de santé en crise**.

Le même traitement, appliqué depuis près de dix ans aux **prestataires de santé à domicile** et qui se poursuit de façon accrue, risque de produire les mêmes effets. Ainsi, les baisses qui ont été annoncées tout récemment sur la perfusion et l'oxygénothérapie à domicile suscitent de vives inquiétudes chez l'ensemble des professionnels de la prestation de santé à domicile.

C'est pourquoi, à la veille du renouvellement de l'Assemblée nationale, le SNADOM adresse aux candidats une **plate-forme de six grandes propositions** pour **développer le maintien à domicile et réussir le virage ambulatoire**, conformément à l'objectif fixé par les pouvoirs publics.

Ces propositions sont les suivantes :

- Reconnaître les prestataires de santé à domicile comme des acteurs de santé à part entière
- Favoriser la professionnalisation du secteur et garantir partout et pour tous les patients la qualité des prestations fournies
- Mettre en place un nouveau mode de rémunération reposant sur des critères d'évaluation qualitatifs de la prestation de santé à domicile
- Mettre en place une gouvernance responsable au bénéfice des acteurs de la santé à domicile et de leurs patients
- Maintenir un lien direct avec le patient en tirant le meilleur parti des avancées technologiques
- Soutenir l'engagement sociétal du secteur de la prestation médico-technique

Le SNADOM se tient prêt à présenter ce socle de propositions aux députés qui seront élus les 12 et 19 juin prochains.

[Téléchargez les propositions du SNADOM aux futurs députés](#)

A propos du SNADOM

Le SNADOM est le Syndicat National des Associations d'Assistance à Domicile, il regroupe des associations loi 1901 ou des sociétés filiales appartenant à plus de 75% à une ou plusieurs associations, ce qui signifie que, dans tous les cas, les orientations stratégiques s'inscrivent dans une logique non lucrative.

Pour en savoir plus : www.snadom.org

Contact Médias :

- SNADOM • Jonathan Martinez, Délégué général, tél. 06.18.55.00.76, jonathan.martinez@snadom.org